

Examen d'entrée en formation continue (FTLV) diplômante 2023/24

Parcours « Conception lumière »

Calendrier prévisionnel de formation : de septembre 2023 à juillet 2024.

Inscriptions administratives

Du 28 novembre 2022 au 02 février 2023

Par dossier à imprimer et compléter depuis le site internet www.ensatt.fr, page formation tout au long de la vie, et à renvoyer par la poste à « service FTLV » et par mail à claire.lescuyer@ensatt.fr au plus tard le **jeudi 02 février 2023**, cachet de la poste faisant foi.

Calendrier de l'examen d'entrée

Admissibilité 1 sur envoi d'un mémoire personnel

Date limite d'envoi du mémoire personnel : le **9 mars 2023**

Admissibilité 2 : le **mercredi 5 avril 2023**

Admission : le **jeudi 6 avril 2023**

Pré-requis attendus des stagiaires

Pour être autorisé à se présenter, le candidat ou la candidate en formation continue (FTLV) doit justifier d'une expérience professionnelle d'au minimum trois années dans les domaines de l'art, de la culture ou du spectacle ou dans un domaine connexe au parcours de Conception lumière.

Les candidats en formation continue (FTLV) doivent connaître et maîtriser le matériel d'éclairage et la chaîne lumière (projecteurs-lampes-gradateurs-jeux d'orgue) et avoir une expérience de la régie d'un spectacle.

Depuis 2017, la formation de Conception lumière délivrant lors de la sortie de l'année d'étude - sous réserve de la réussite du stagiaire- un diplôme conférant le grade de Master à son titulaire, les candidats et candidates doivent être détenteurs à l'entrée, d'un cursus validant 180 crédits ECTS ou trois années d'études validées après le baccalauréat.

En cas inverse, l'Ensatt demande aux candidats et candidates de procéder à une démarche de VAP (Validation des Acquis Professionnels) qui permettra au jury d'apprécier si, par leur parcours antérieur, les candidats et candidates ont exercé des missions dont les enjeux correspondent à ce qui est attendu d'un stagiaire diplômé d'un bac+3.

Attention : Tous les candidats et candidates ne pouvant attester d'un diplôme validant un bac +3 doivent déposer un dossier VAP à renvoyer par mail à claire.lescuyer@ensatt.fr, en même temps que leur dossier administratif, soit au plus tard le jeudi 02 février 2023 (Voir sur le site internet, la fiche consacrée aux modalités du dossier VAP).

L'examen d'entrée est également ouvert aux candidats et candidates de nationalité étrangère qui -outre les conditions précédentes- justifient d'un niveau de maîtrise de la langue française correspondant au Diplôme d'étude en langue française (DELFF) niveau C1 du cadre européen commun de référence pour les langues ou de tout autre diplôme équivalent

(TCF, DALF...).

Toute personne en situation de handicap est invitée à se signaler dès son inscription, par un mail auquel elle joindra une pièce justificative, afin que la cellule handicap de l'ENSATT puisse adapter les épreuves du concours à sa situation.

Connaissances souhaitées

Bonne culture générale et artistique
Intérêt marqué pour les arts visuels (peinture, photo, image) et le spectacle vivant
Goût pour les sciences et techniques.
Chaîne lumière (du compteur au projecteur)
Bases de physique (optique-colorimétrie) et électricité

Epreuves

Epreuve d'admissibilité 1, dite de recherche artistique, à renvoyer pour le jeudi 09 mars 2023

Envoi d'un mémoire d'admissibilité 1 personnel composé des éléments suivants: toutes les questions doivent être traitées :

1. Vous vous présenterez en deux images commentées, représentatives de votre goût pour la lumière. Le commentaire de chaque image (photo, peinture ou autre) ne devra pas excéder une page.
2. Vous choisirez une œuvre du plasticien de la lumière Olafur Eliasson et vous attacherez à la décrire le plus précisément possible (une page maximum recto et vous incluez la photo de l'œuvre.
- 3- Vous constituerez un dossier thématique autour du texte :
L'intruse de Maurice Maeterlinck (drame en un acte). Ce texte, qui appartient au domaine public, est téléchargeable (entre autres) sur le site suivant : <https://ebooks-bnr.com/maeterlinck-maurice-les-aveugles-lintruse/>. Pour information, dans cette édition, ce texte figure pages 59 à 109, après celui de la pièce *Les Aveugles*.

Ce dossier comprendra :

1. Une iconographie représentative de l'univers lumineux que vous inspire ce texte. Chaque image devra comporter un commentaire de quelques lignes expliquant le lien établi avec le texte (8 images max).
2. Des propositions d'ambiances lumineuses possibles, en suivant les indications ci-dessous :
 - La pièce est destinée à être jouée sur un plateau de 10m. d'ouverture, 7m. de profondeur et 6m. de hauteur sous gril. Le sol est noir.
 - Votre projet pourra inclure d'éventuels éléments de scénographie, costumes ou accessoires, liés à vos propositions de mise en lumière.
 - Vos propositions peuvent s'appuyer sur une iconographie (photos, peinture, croquis personnels).
3. Une description détaillée de l'évolution de la lumière que vous imaginez pour la dernière partie de la pièce, depuis : « L'AÏEUL : *Il y a longtemps que l'on me cache quelque chose ici ! ...* », jusqu'à la fin du texte (pages 99 à 109 dans l'édition indiquée ci-dessus).

La forme, le contenu et la présentation de ce dossier sont laissés libres, l'ensemble du dossier ne devra pas excéder une douzaine de pages.

Le candidat ou la candidate doit réaliser ce dossier sous format dématérialisé, de format PDF exclusivement et l'adresser par voie électronique avec demande d'accusé de réception. Le candidat ou la candidate devra noter dans la première page de ce dossier de recherche : son nom et son prénom. Il appartient au candidat ou à la candidate de s'assurer que le fichier peut être lu sur un autre ordinateur que le sien.

Le volume total du dossier numérique ne doit en aucun cas dépasser 2 Mo. Tout dossier non conforme sera considéré comme invalide.

Ce dossier d'admissibilité¹ est à renvoyer au plus tard **le 09 mars 2023**, par e-mail à **claire.lescuyer@ensatt.fr**.

Les candidats et candidates ayant satisfait à cette épreuve sont convoqués par courrier pour les épreuves suivantes qui ont lieu à Lyon.

Des mesures d'hygiène et de distanciation sociale seront mises en œuvre pour accueillir les candidats et organiser les épreuves dans le souci de la sécurité de tous.

Epreuve d'admissibilité 2, dits tests écrits, le mercredi 5 avril 2023

- Epreuve écrite de culture générale, scientifique et technique (durée : 1h, coefficient 1).
- Epreuve écrite d'analyse dramaturgique à partir d'extraits de textes fournis (durée : 1h00, coefficient 1).
- Epreuve écrite d'analyse iconographique à partir de documents iconographiques fournis (durée : 1h15, coefficient 1).

Epreuve d'admission, dit entretien, le jeudi 06 avril 2023 en début d'après-midi

Entretien avec le jury portant notamment sur le CV, les motivations des candidats et candidates et les épreuves d'admissibilité (durée : 20 minutes).

Les résultats sont affichés et figurent sur le site Internet de l'école : www.ensatt.fr, page « formation tout au long de la vie » FTLV, rubrique Conception lumière, à l'issue des épreuves.